

Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

1014 Lausanne

Examens d'admission en cours de scolarité dans l'école publique

Inscription à l'examen d'admission pour l'année scolaire 2023-2024

Les élèves issus d'une école privée, d'une scolarisation à domicile, d'une école d'enseignement spécialisé ou d'une école extérieure au canton qui désirent rejoindre l'école publique soit en 9^e, soit en 10^e, soit en 11^e année de la voie pré-gymnasiale (VP) doivent passer un examen.

Pour les élèves domiciliés à Lausanne, cet examen se déroulera dans l'établissement primaire et secondaire lausannois Isabelle-de-Montolieu.

Pour les autres élèves domiciliés dans le canton de Vaud, il se déroulera dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de domicile ou à leur région scolaire.

Les examens d'admission pour la 9^e VP, 10^e VP et 11^e VP auront lieu **du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2023**.

Les parents des élèves concernés sont invités à inscrire leur(s) enfant(s) **dès le lundi 13 mars et jusqu'au vendredi 24 mars 2023** auprès de la direction de l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de domicile. Ils recevront des informations détaillées au moment de l'inscription.

Pour les élèves domiciliés à Lausanne, l'inscription aux examens est enregistrée par le Service des écoles et du parascolaire, place Chauderon 9 (en cas de questions: 021 315 64 17 – lundi, mercredi, jeudi, vendredi ou courriel à: sep@lausanne.ch).

Toutes les informations concernant ces examens se trouvent sur:
www.vd.ch/exadmi.

Direction générale de l'enseignement obligatoire
et de la pédagogie spécialisée